



L'étude des **motivations** des
citoyens à participer à la



**Convention
Citoyenne Cese**
sur la fin de vie

Claire BARBIER

Sous la direction d'Adrien Evin et Guillaume
Durand



Plan



I- Contextualisation/introduction

- Emergence de cette convention
- Contexte politique actuel
- Organisation de ce dispositif

II- Problématique

IV- Méthode

V- Résultats

VI- Discussion

- Principale motivation identifiée : l'enrichissement cognitif
- Biais de recrutement de la population

VII- Conclusion



Convention citoyenne – un exercice novateur

- Minimum 100 citoyens tirés au sort
- Assemblée éphémère (période limitée)
- Illustratif de la diversité des habitants d'un territoire (échantillon panélisé)
- Réunis dans un processus délibératif répondre à une demande ou question précise (Démocratie Ouverte, 2020)

[Grands principes pour des conventions citoyennes.pdf \[Internet\]. \[cité 21 mars 2023\]. Disponible sur: http://base.citego.org/docs/lignes_rouges_et_grands_principes_pour_des_conventions_citoyennes_locales_v2.1.pdf](http://base.citego.org/docs/lignes_rouges_et_grands_principes_pour_des_conventions_citoyennes_locales_v2.1.pdf)





- **Objectif :**

- **Evolution du cadre légal d'ici la fin de l'année 2023**

- Groupes de travaux professionnels et parlementaires
- Débats locaux et nationaux
- CCFV



- **13/09/2022 – Emmanuel Macron annonce le lancement de la CCFV** (convention citoyenne sur la question de la fin de vie). Souhait émis durant sa campagne.

- Aura lieu au CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) 3^{ème} chambre constitutionnelle.

Question de la première ministre :



*« Le cadre
d'accompagnement de la
fin de vie est-il adapté
aux différentes
situations rencontrées
ou d'éventuels
changements devraient-
ils être introduits ? »*

(Convention Citoyenne, 2022)



Les acteurs de la Convention



ORGANISATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Comité de gouvernance

Il a pour mission centrale d'arbitrer les aspects méthodologiques structurants, à toutes les étapes du processus. Il s'assure autant que possible, par ses décisions, que les débats sont sereins et apaisés.



Comité de pilotage

Il est en charge des aspects opérationnels, administratifs et budgétaires de la Convention.

185
membres
de la Convention
Citoyennes et citoyens tirés au sort

APPUI AUX TRAVAUX

Experts et personnes auditionnées

Ils sont reçus par les citoyennes et citoyens afin d'éclairer des aspects de la question posée et de répondre aux questions des membres.

Vérificateurs de faits (fact-checkers)

Ils sont à la disposition des citoyennes et citoyens afin de répondre aux questions factuelles et de vérification de faits. Ils permettent ainsi de faire progresser la réflexion pendant les travaux.



MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

Tirage au sort

Prestataire chargé du recrutement des citoyennes et citoyens membres de la Convention, sur la base de critères arbitrés par le Comité de gouvernance.

Animation

Prestataires chargés de l'animation et de la facilitation des séquences de travail, grâce à des méthodes d'intelligence collective et de délibération.

GARANT DU DISPOSITIF

Collège des garants

Il est constitué de 4 garants internationaux, les garants ont la charge de veiller au respect des principes essentiels de la Convention (sincérité, égalité, transparence, respect de la parole citoyenne) et de conseiller la Gouvernance. Leurs observations sont rendues publiques.



OBSERVATEUR NEUTRES

Chercheurs, observateurs et évaluateurs

Ils sont présents afin d'observer les travaux, dans le cadre de projets de recherches universitaires. Ils observent les travaux, dans une posture de retrait et de neutralité, afin de tirer des enseignements utiles.



ORGANISATION



PHASE 1

- Phase d'**appropriation** des savoirs
- Sessions 1 et 2
- Différents intervenants (cultes, soignants, table ronde internationale...)

PHASE 2

- Phase de **délibération**.
Session 3 à 6
- Construction d'une argumentation et contre-argumentation.
- Premiers débats en hémicycle (session 4)
- Toujours interventions d'experts en fonction de ce que demandent les conventionnels

PHASE 3

- Phase d'**harmonisation** des travaux
- Sessions 7 à 9
- Constitution par groupe d'un livret final à partir d'un pré-rédactionnel

Problématique



- ***Quelles sont les motivations des citoyens à participer à la convention citoyenne sur la question de la fin de vie ?***

Quel intérêt de connaître ces motivations ?



- Comprendre le profil de ces citoyens et leur avis final, qui aurait pu être tout autre avec d'autres participants?
- Mieux cerner les rapports entre la co-gouvernance et les citoyens qui ont constitués cette convention.

Méthode- phase 1

AVIS CERNI n°07032023



Observation non participante

- Selon grille d'observation
- 4 catégories de motivations selon Talpin et Mazeau (Mazaud, Talpin 2010)

Pas
d'entretien
individuel
possible
durant la CFV

Questionnaires

- Permet une approche mixte « subjectivo-rationnelle » (St-Cyr Tribble D, Saintonge L. 1999)
- Questionnaires en commun avec d'autres chercheurs. (Eviter sur-sollicitation des citoyens)
- Un questionnaire par phase
- Une question ouverte sur leur motivation initiale.
- Puis notation en fonction d'une énumération de motivations.

Catégories de motivations	Motivations identifiées
Le devoir civique	
L'intérêt personnel	
la sociabilité	
l'enrichissement cognitif	

RESULTATS

Quelle population ?

Description de l'échantillon



Table 1 : Description de la population ayant participé au premier questionnaire
n=118 répondants/184

- Participation d'hommes 51,3% pour 48,7% de femmes
- 57,3% exercent une activité professionnelle dont 9,4% qui sont des professionnels de santé. 30% sont à la retraite et 5,6% au chômage
- 38% disent « beaucoup » s'intéresser à la politique et 44% disent s'intéresser « assez » à la politique (dont plus de 80% qui ont voté au premier et deuxième tour des présidentielles)
- 67,8% se disaient favorable en principe à l'AAM

	n (%) Total répondants 118/184
Sexe	Répondants 113
Hommes	58 (51,3%)
Femmes	55 (48,7%)
Catégorie socio-professionnelle	Répondants 114
Agriculteur/riche indépendant(e) ou salarié(e)	0 (0%)
Artisan(e), commerçant(e), chef(fe) d'entreprise	8 (7%)
Cadre, profession libérale, profession intellectuelle	43 (37,7%)
Profession intermédiaire	7 (6%)
Employé(e), personnel de service	12 (10,5%)
Ouvrier(e) qualifié(e) ou non qualifié(e)	3 (2,6%)
Retraité(e)	24 (21%)
Etudiante(e) ou en formation	8 (7%)
Autre	9 (7,9%)
Activité professionnelle	Répondants 117
A un travail > dont professionnel de santé	67 (57,3%) 11 (9,4%)
Est à la retraite ou pré-retraite	35 (30%)
Est au chômage	7 (5,6%)
Autres (femme ou homme au foyer, étudiant, à la recherche d'un premier emploi)	9 (7,7%)

Intérêt dans la politique	Répondants 117
Dit s'intéresser "beaucoup" à la politique	45 (38%)
Dit s'intéresser "assez" à la politique	52 (44%)
Dit s'intéresser "peu" à la politique	17 (14,5%)
Dit ne pas s'intéresser du tout à la politique	3 (2,6%)
Participation aux votes pour les présidentielles	Répondants 116
A voté au premier et deuxième tour des présidentielles	95 (80,5%)
A voté au premier tour uniquement	11 (9,5%)
N'a pas voté aux présidentielles	10 (8,6%)
Avant le début de la convention, se dit "favorable en principe, sous certaines conditions, à ce que soit reconnu au malade qui le demanderait le droit d'être aidé à mourir".	Répondants 116
Oui	80 (67,8%)
Non	9 (7,6%)
Ne sait pas, n'avait pas tranché la question	22 (18,6%)
Ne sait pas, n'y avait jamais réfléchi	5 (4,2%)

Résultats (1)

Figure 1 : Les motivations principales des citoyens à accepter de participer regroupées par catégories

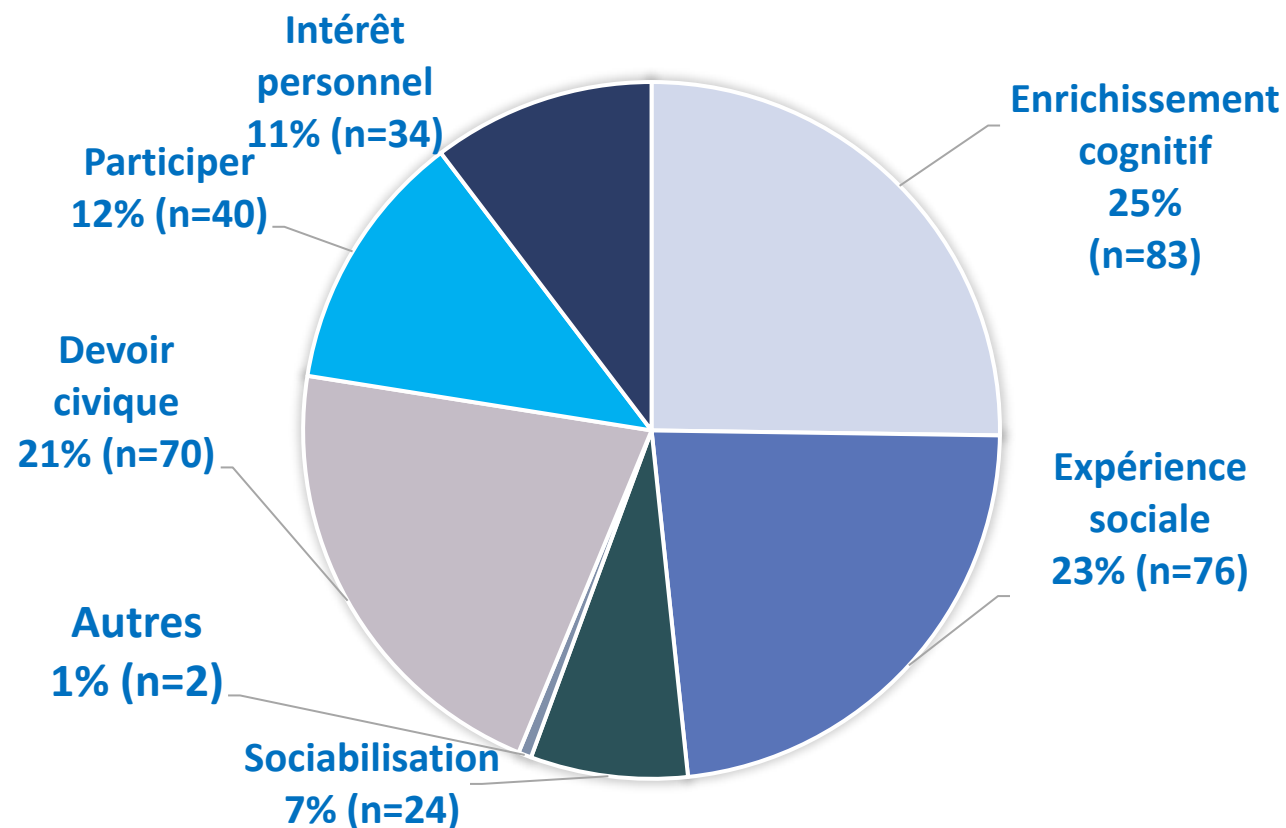
n= 109 répondants

L'enrichissement cognitif : la curiosité (50%), l'apprentissage de nouvelles informations, le sujet, la participation à l'intelligence collective.

Expérience sociale : Médiatisation de l'exercice, personnalité reconnues, lieu, opportunité exceptionnelle

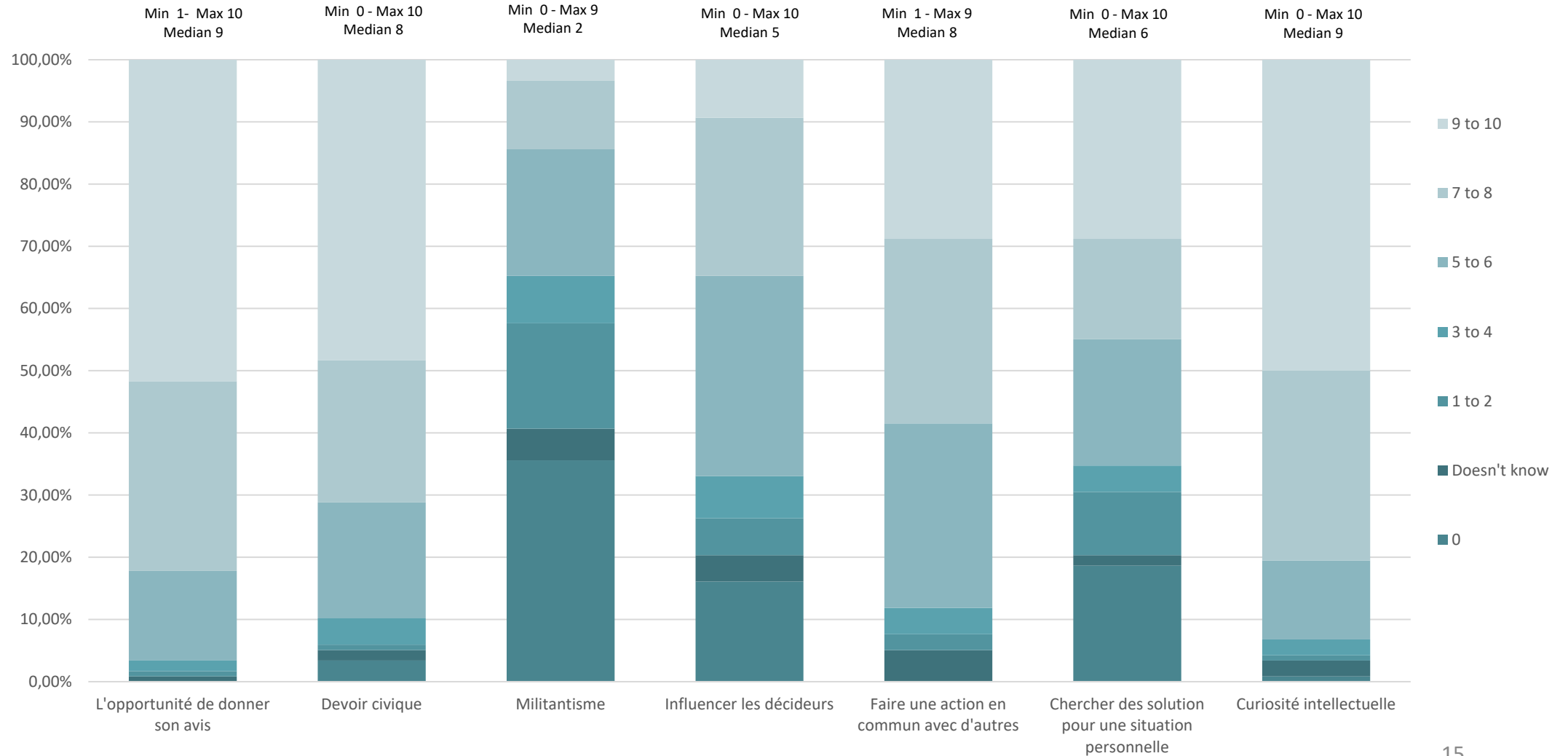
Devoir civique : Faire quelque chose de bien pour la société et son prochain, sens du devoir, avoir été choisi.

Participer : Chercher à donner son avis



Résultats (2)

Figure 2 :
Notation
des
motivations
à participer
à la
convention
n=118/184



Résultats (3)

- Observation non participante

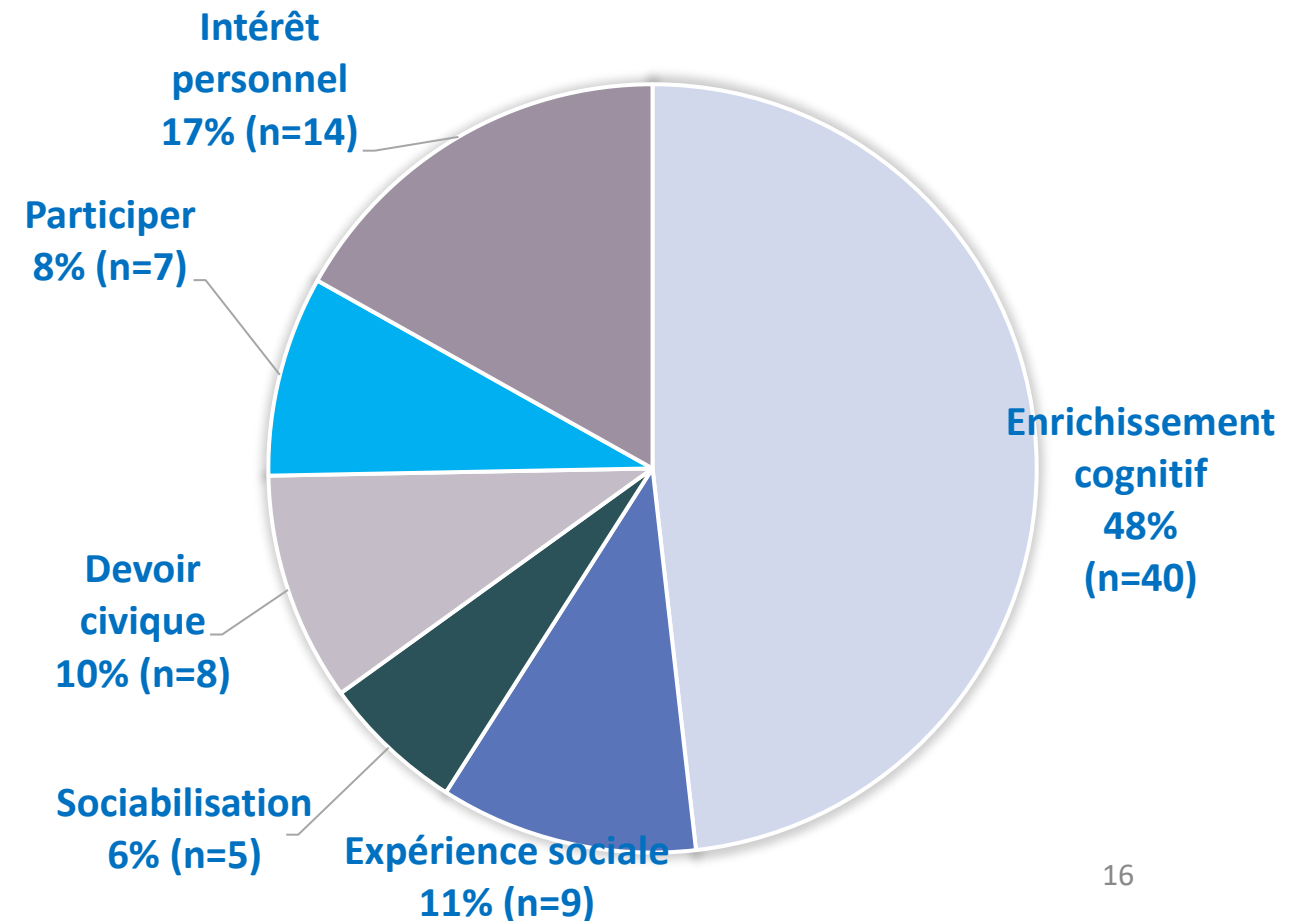


Figure 3: Motivations de la phase 1 identifiées par observation non-participante, regroupées par catégories n= 83 verbatims

Résultats (4)



En résumé

- Des citoyens investis avec une forte demande d'enrichissement cognitif (confirmé par l'observation), un sens du devoir civique, et de l'expérience sociale.
- Certaine disponibilité (retraités/chômage)
- Ne sont pas là pour défendre leur intérêt personnel
- Population intéressée par la politique avec 80% d'entre eux ont voté au premier et second tour des présidentielles
- Spontanément en faveur de l'AAM

Forces et limites



- Forces

- Bon taux de réponses aux questionnaires
- La recherche qualitative vient compléter les résultats quantitatifs
- Collaboration interdisciplinaire avec co-chercheurs

- Limites

- Les entretiens individuels font ressortir plus de nuances et données
- Les informations retranscrites par l'observation dépendent beaucoup du contexte où lorsque l'observateur est présent ainsi que sa subjectivité propre
- Ces résultats concernent les 118 répondants, un citoyen peu motivé sera moins enclin à participer à un questionnaire

DISCUSSION

Une convention réellement illustrative de la diversité française?



- Le biais du tirage au sort. Le profil d'une population prédisposée à délibérer ?
- Tirage au sort dans les « mini publics » s'avère fabriquer une **sélection de personnes au bout du compte volontaires**. (Selon leur acceptation/refus de participer)
- *Exemple de la CCC où 4% des personnes contactées par téléphone ont accepté de participer (sur 96 500 numéros)*
- En fonction de **motivations diverses** à participer et **d'une disponibilité** (Fourniau 2019)
- Souvent non aléatoire (**panélisté**).

« Un mini-public délibératif est une assemblée citoyenne tirée au sort qui délibère sur une question politique déterminée afin de formuler des recommandations relatives à cette question. » (Petit et al. 2022)

Une convention réellement illustrative de la diversité française?



- Les participants attacheraient ainsi **plus d'importance à exprimer leur avis et participer à un exercice collectif**, craignant moins **l'expression du désaccord en face à face et attribuant une valeur sociale à la discussion**.
- une auto-sélection de personnes aux **convictions peu affirmées et prêtes à évoluer sur leurs idées** au cours de la discussion. (JM Fourniau 2019)
- L'acceptation de participer à un mini-public suppose une appétence particulière pour la **discussion collective** (Eliasoph, 1998 ; Mutz, 2006).

Motivation première : Une montée en puissance de l'intelligence collective



- Observation : appétence particulière pour la discussion collective
- La curiosité n'est pas un motif suffisant pour continuer de participer si celle-ci n'est pas saisie pour ancrer une volonté de participer (Kam W et al, 2020)
- Montée en puissance de cette intelligence collective : les différents groupes d'opinions.
- Se détacher de ces propres intérêts, honnêteté intellectuelle, grande ouverture d'esprit. Cercle vertueux de la recherche de la vérité par l'argumentation.
- Ethique de la discussion (sincérité, symétrie, liberté d'adhésion)

Un résultat final de qualité mais non illustratif



- La reconnaissance des motivations des participants par le comité d'organisation permet d'augmenter la participation (Sullivan et al. 2009). Si la motivation des participants est satisfaite, alors leur participation s'accroît (Geoghegan et al.)
- La réussite de cet exercice est en partie liée au jeu d'entente entre co-gouvernance et participants. C'est « leur convention » (Claire Thoury, 2023).
- 184 personnes/ 68 millions de français avec un profil se rapprochant du volontariat.
- Un tout autre résultat aurait pu avoir lieu avec 184 autres citoyens.

Des critères de réussite pour ces assemblées citoyennes ?



- De la littérature ressort les exigences attendues de ces types d'exercices :
- **L'ouverture d'esprit et la diversité** (Barabas, 2004)
- Permettre un **échange discursif supposé se distinguer de la discussion ordinaire** (Urfalino, 2005)
- Permettre un **processus de changement d'opinion** par son **caractère égalitaire, inclusif et contradictoire**, ainsi que par son insertion dans un processus effectif de **décision ou de résolution de problèmes communs** (Girard, 2013).

Conclusion - Une forte motivation est-elle suffisante ?



- Une forte motivation et participation permet-elle à venir combler le biais de sélection du tirage au sort et autres imperfections ? Si oui quels seraient les avantages à chercher à intégrer les citoyens désenchantés de la démocratie ?

Conclusion



Faudrait-il mieux forcer la participation afin de chercher à contrer le biais de sélection (au détriment des motivations) ou à l'inverse les motivations fortes suffisent-elle à apporter les résultats attendus ?



Cette recherche nous montre l'intérêt d'agir avec **précaution** concernant un exercice encore **perfectible** sur **l'inclusion** des participants.







REFERENCES (1)



- Barabas J., 2004, « How Deliberation Affects Policy Opinions », American Political Science Review, Vol. 98, 4, p. 687-70
- Convention citoyenne sur la fin de vie [Internet]. Le Conseil économique social et environnemental. Disponible sur: <http://www.lecese.fr/convention-citoyenne-sur-la-fin-de-vie>
- Démocratie Ouverte -Grands principes pour des conventions citoyennes.pdf [Internet]. [cité 21 mars 2023]. Disponible sur: <http://base.citego.org/docs/lignes rouges et grands principes pour des conventions citoyennes locales v2.1.pdf>
- Eliasoph N., 1998, Avoiding Politics: How Americans produce apathy in everyday life, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fourniau, Jean-Michel. « La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité », *Participations*, vol. s, no. HS, 2019, pp. 373-400.
- Geoghegan, H., Dyke, A., Pateman, R., West, S. & Everett, G. (2016) Understanding motivations for citizen science. Final report on behalf of UKEOF, University of Reading, Stockholm Environment Institute (University of York) and University of the West of England.
- Girard C., 2013, « Démocratie délibérative », in Casillo I. et al. (di r.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- Kam, W., Haklay, M., & Lorke, J. (2021). Exploring factors associated with participation in citizen science among UK museum visitors aged 40–60: A qualitative study using the theoretical domains framework and the capability opportunity motivation-behaviour model. *Public Understanding of Science*, 30(2), 212-228. <https://doi.org/10.1177/0963662520963511>
- Mazeaud A, Talpin J. Participer pour quoi faire? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. 2010;1. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-3-page-357.htm>
- Mutz D., 2006, Hearing the Other Side. Deliberative versus Participatory Democracy Hearing the others, Cambridge, Cambridge University Press.

REFERENCES (2)



- Pagoni-Andréani M. Chapitre IV. Morale et communication selon Habermas. Dans : Le développement socio-moral : Des théories à l'éducation civique [Internet]. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion; 2019 [cité 10 avr 2023]. p. 53-61. (Savoirs Mieux). Disponible sur: <http://books.openedition.org/septentrion/51207>
- Paulis, Emilien, Talukder, David, Vrydagh, Julien. « Mini-publics délibératifs ». Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart, édité par Guillaume Petit et al., 2ème édition, GIS Démocratie et Participation, 2022, <https://www.dicopart.fr/mini-publics-deliberatifs-2022>
- Petit G. Pouvoir et vouloir participer en démocratie : sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale [Internet] [Thèse de doctorat]. Paris 1; 2017 [cité 6 juin 2023]. Disponible sur: <https://www.theses.fr/2017PA01D094>
- St-Cyr Tribble D, Saintonge L. Réalité, subjectivité et crédibilité en recherche qualitative : quelques questionnements. Rech Qual. 1999;20:113
- Urfalino P., 2005, « La délibération n'est pas une conversation. Délibération, décision collective et négociation », Négociations, 2, 4, p. 99-11